

Diplôme d'Etat d'assistant familial (DEAF)

décret n° 2005 – 1772 du 30 décembre 2005, arrêté du 14 mars 2006

la formation

1. présentation

Le but de la formation est de :

- acquérir ou approfondir des connaissances sur l'enfant et la famille,
- situer le mode de prise en charge de l'assistant familial dans le cadre institutionnel et administratif,
- clarifier le rôle et la fonction d'accueil de l'assistant familial et développer ses capacités d'écoute et d'observation,
- se situer et prendre sa place dans un travail d'équipe,
- redonner à la famille de l'enfant sa place et sa compétence,
- favoriser le développement global de l'enfant et répondre à ses besoins physiques, psychiques et à ses besoins de soins,
- intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil,
- contribuer à l'insertion de l'enfant,
- communiquer avec l'ensemble des intervenants.

2. formation théorique

La formation se décompose en trois domaines de compétence :

DC1 : accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140 heures)

DC2 : accompagnement éducatif de l'enfant (60 heures)

DC3 : communication professionnelle (40 heures)

Des temps d'accompagnement pédagogique individuel et collectif viennent croiser ces 3 domaines de compétence.

3. stage

La formation est précédée d'un stage préparatoire à l'accueil d'enfants de 60 heures organisé par l'employeur (dans les 2 mois qui précèdent l'accueil du premier enfant, suite à l'agrément).

4. durée

La formation en alternance est dispensée sur une amplitude de 18 à 24 mois.

Sa durée est de 240 heures et s'organise sous la forme de **20** sessions de **2** jours.

Le calendrier prévisionnel des regroupements est disponible sur le site de l'institut. Il est susceptible d'évoluer en cours de formation

5. validation et certification

La formation est validée par une attestation délivrée par l'IRTS Aquitaine. Dans le cas d'une présentation aux épreuves de certification, la formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Assistant Familial (DEAF) délivré par la D.R.A.S.S.